

ANNEXE 2

PROGRAMME 2022-23

Licence Professionnelle METIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS Parcours Conception Intégrée et Conduite de Projets (LP CICIP)

Public visé Tous publics

Objectifs

La licence professionnelle CICIP a comme objectif de fournir aux entreprises de la région des jeunes techniciens formés dans le domaine du Bureau d'études (BE), ayant des connaissances et compétences adaptées aux métiers pour lesquels ils postulent.

Conçue dans une perspective d'insertion professionnelle, cette licence vise, en un an, à :

- Former des techniciens supérieurs capables d'utiliser les moyens informatisés liés au cycle de vie des produits des PME ou des grands groupes du secteur industriel ;
- Former des responsables techniques capables de gérer des processus industriels et de conduire des équipes ;
- Faire acquérir et consolider des connaissances et compétences nouvelles dans la maîtrise, le développement et l'accompagnement des techniques de conception, de mise en œuvre, et de contrôle des produits industriels ;
- Ouvrir à des disciplines complémentaires et transversales, amenant notamment à une vision d'ensemble qui va de l'étude du besoin jusqu'à la mise sur le marché.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau 6, inscrit au RNCP (30125).

Compétences visées

- Prendre en compte les impacts environnementaux
- Connaître et appliquer les liaisons et les transmissions de puissance
- Maîtriser l'outil CAO avec simulation numérique en dynamique
- Maîtriser le processus de conception
- Dimensionner les pièces par la méthode des éléments finis
- Connaître et appliquer les modes d'obtention
- Connaître et appliquer la FAO
- Planifier et gérer des projets, maîtriser le suivi
- Comprendre le fonctionnement d'un système de gestion de données techniques
- Savoir expliquer ses projets et argumenter ses choix
- Echanger en langue anglaise
- Ecrire un CdCF, réaliser un planning prévisionnel
- Mettre en œuvre l'ensemble des normes de cotation

Contenu de la formation

Libellé	ECTS	Volume horaire
UE1 - Conception Intégrée	20	198
L11- Technologie industrielle et Ecologie industrielle, écoconception	2	38
L12- Outils CAO et représentation de solutions	2	16
L13- Méthodes de conception	2	20
L14- Calcul de structures 2D et 3D	3	32
L15- La cotation fonctionnelle	4	40
L16- Techniques de production- Mode d'obtention	3	32
L-17 Techniques de production - FAO usinage	2	20
UE2- Conduite de Projet	15	142
L21- Outils et Méthodes de résolution de problème	2	15
L22- Suivi et conduite de projet	2	19
L23- Economie et connaissance de l'entreprise	2	20
L24- Gestion de données techniques sur PLM	2	16
L25- Sciences Humaines et de la Communication	2	24
L26- Langue étrangère écrite et orale : Anglais	2	20
L27- Conduire un projet de développement industriel	3	28
UE3 - Etudes Professionnelles	10	120
L31- Projet en Bureau d'étude. Etude de cas1	2	24
L32- Projet en Bureau d'étude. Etude de cas 2	2	24
L33 -Conception Avancée 1	2	24

L34- Conception Avancée 2	2	24
L35- La cotation fonctionnelle	2	24
UE 4 Projet en entreprise : Rapport, Soutenance	7	
UE 5 Période en entreprise : Rapport, Soutenance, Appréciation entreprise	8	
Total :	60	

Heures de présence = 515 heures

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Nicolas BERAUD, maitre de conférences

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un conseil de perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Modalités d'enseignement : présentiel / hybride selon contexte sanitaire

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Période en entreprise et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : entre 12 et 14 personnes.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Conseil de perfectionnement » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle s'obtient :

- soit par acquisition de chaque UE consécutive du parcours correspondant
- soit par application des règles de compensation

Le diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits.

L'obtention du diplôme emporte la validation de l'ensemble des blocs de connaissances et compétences.

<p>Déroulement de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • De septembre à Juin • 515 heures de présence • Mission Parcours Spécifiques (Handicap) iut1.parcours-specifiques@univ-grenoble-alpes.fr 	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • DUT Génie Mécanique et Productique • BTS conception de produits industriels, , conception des processus de réalisation de produits, plasturgie, industrialisation des produits mécaniques, assistant technique d'ingénieur • Licence 2 sciences et technologie (en particulier mention sciences de l'ingénieur, spécialité GM) • Candidats bénéficiant d'une VES ou d'une validation d'acquis 	<p>Lieu de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département GMP, IUT1 Campus Universitaire, 151 rue de la Papeterie 38400 Saint-Martin-d'Hères • IUT1 Département GTE, 39-41, Bd Gambetta 38000 GRENOBLE • Contact : iut1.lp-cicp.de@univ-grenoble-alpes.fr Tél : 04 76 82 53 76
<p>Contact contrat d'apprentissage</p> <p>Formasup Isère Drôme Ardèche Tél : 04 76 84 56 52 Gestionnaire : Megane MARIE-SAINTE gestionnaire2@formasup-ida.com Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Référent handicap du CFA ARAUJO Claudia Claudia.araujo@formasup-ida.com</p>	<p>Coût de la formation</p> <p>Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.</p> <p><u>Employeur privé</u> : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.</p> <p><u>Employeur public</u> : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge totale du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.</p> <p>En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.</p>	